



Commission Futsal

PROCES-VERBAL n°13

Réunion restreinte du 20/05/2024

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

SENIORS FUTSAL

Match N° 25931256 PARIS FUTSAL 2 / ENFANTS GO seniors D2 du 03/05/24

Lecture de la FM et rapport de l'arbitre officiel match non joué au motif gymnase impraticable suite à une fuite d'eau.

Après avoir constaté que le résultat de cette rencontre n'influe en aucun cas le classement pour les montées et les descentes de fin de saison, la commission décide de neutraliser cette rencontre.

Match N° 25932055 CPS 10 / DFC PARIS 19 seniors D1 du 10/05/24

Après avoir constaté que le résultat de cette rencontre n'influe en aucun cas le classement pour les montées et les descentes de fin de saison, la commission décide de neutraliser cette rencontre.

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

SENIORS

1/2 Finale 25/05/24 – tirage le 29/04/24

Finale 15/06/24

Seniors F

Finale 15/06/24 PARIS ELITE / PARIS ACASA

U18

Finale 15/06/24 ESP 18 FUTSAL / PARIS ACASA

U16

Finale 15/06/24 ESP 18 FUTSAL / PARIS ACASA

U14

Finale 15/06/24 SPORTING CP / ESP 18 FUTSAL

U12

Finale 15/06/24 ESP 18 FUTSAL / PARIS ACASA

U10

Finale 15/06/24

SPORTING CP / ESP PARIS 19